

20.06.2006 - 09:15 Uhr

## Taux limite d'alcool en vigueur en Europe

Lausanne (ots) -

Les vacances d'été approchent et quiconque a l'intention d'aller en voiture ou en moto à l'étranger devrait connaître les taux limite d'alcool en vigueur dans les pays qu'il ou elle compte visiter. Comme le montre la carte établie par l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA), la plupart des pays européens et notamment tous nos voisins ont adopté le 0,5 pour mille. La Suède, la Norvège et la Pologne ont une limite plus restrictive, soit 0,2 pour mille. Enfin, dans plusieurs pays de l'Est, les conducteurs et conductrices doivent être totalement sobres au volant. En Europe, le 0,8 pour mille n'est donc plus en vigueur qu'Angleterre et en Irlande.

Quant à la Suisse, elle a abaissé, début 2005, l'alcoolémie autorisée de 0,8 à 0,5 pour mille, adoptant ainsi la valeur généralement en vigueur dans le reste de l'Europe.

Pour évaluer sa propre alcoolémie, un nouveau disque de stationnement avec estimation du taux d'alcool est disponible auprès de l'ISPA. Pour l'obtenir, merci d'envoyer une enveloppe retour affranchie à ISPA, case postale 870, 1001 Lausanne (gratuit jusqu'à 5 pièces).

Lien vers l'alcodisque:

[http://www.sfa-ispa.ch/index.php?  
IDthemepub=2&langue=F&IDpubvis=1#ancre406](http://www.sfa-ispa.ch/index.php?IDthemepub=2&langue=F&IDpubvis=1#ancre406)

Carte à télécharger sur le site internet de l'ISPA

<http://www.sfa-ispa.ch/DocUpload/carte.pdf>

Vous trouverez également ce communiqué de presse sur le site Internet de l'ISPA:

[http://www.sfa-ispa.ch/index.php?  
IDtheme=26&IDarticle=1362&IDcat7visible=1&langue=F](http://www.sfa-ispa.ch/index.php?IDtheme=26&IDarticle=1362&IDcat7visible=1&langue=F)

Information: Corine Kibora, Tél. 021 321 29 75

Courriel: [ckibora@sfa-ispa.ch](mailto:ckibora@sfa-ispa.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000980/100511475> abgerufen werden.